

COMMUNE DE LAROCHE-PRES-FEYT**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Folio : 2025-020

Séance du 07 avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	6	6

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à treize heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAROCHE-PRES-FEYT s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre CHEVALIER.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 28 mars 2025.

Vote
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BARRIER Pascal – M. CHEVALIER Pierre – Mme GATHIER Nicole - M. MASSIAS Aurélien
M. THOMAS Patrice - M. LOURADOUR Vincent

Absent : Mme THOMAS Alexandra

A été nommé secrétaire : Mme Nicole GATHIER

Objet : SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

(Annule et Remplace la précédente délibération n°2025-02-08 prise en date du 07 avril 2025)

2025-02-08

ASSOCIATIONS	MONTANT
APE LA RONDE DU CANTON RPI EYGURANDE	80.00 €
MAM LES PIT'CHOUNETS	150.00 €
AUTO MOTO CLUB DU CANTON D'EYGURANDE	30.00 €
COLLEGE RENE PERROT FOYER SOCIO EDUCATIF	50.00 €
SOCIETE DE CHASSE DE FEYT – LAROCHE-PRES-FEYT	30.00 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER	40.00 €
COMITE DES FETES DE LAROCHE-PRES-FEYT	150.00 €
FOYER RURAL	30.00 €
ICORANDA	30.00 €
LA BOURREE DES AGRIERS	30.00 €
SAPEURS POMPIERS	150.00 €
ASSOC DEART DONNEURS DE SANG	40.00 €
ASSOCIATION DES ELUS DU PAYS D'EYGURANDE	150.00 €
SOUVENIRS D'ANTAN	30.00 €
CAEM	30.00 €
VVF	50.00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	30.00 €
AGIR POUR LE PAYS D'EYGURANDE	30.00 €
COMICE AGRICOLE	120.00 €

Date de transmission de l'acte: 23/05/2025
Date de réception de l'AR: 23/05/2025
019-21 1910807-20250208AR2-DE

A G E D I

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

- De verser les subventions aux associations désignées ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire après réception
de la sous-préfecture,**

A LAROCHE-PRES-FEYT, le 07 avril 2025.

Le Maire,



Pierre CHEVALIER

Date de transmission de l'acte: 23/05/2025
Date de réception de l'AR: 23/05/2025
019-211910807-20250208AR2-DE

A G E D I